



Le camp temporaire LG-2.
A l'arrière-plan,
la Grande-Rivière.

Le projet d'aménagement hydro-électrique de la baie James

Le complexe de la Grande-Rivière

Distance et gigantisme



Les besoins du Québec en électricité s'accroissent à un rythme très rapide : la demande double tous les neuf ans. En 1985, la province aura besoin de 32 millions de kilowatts, ce qui représente trois fois la puissance actuelle du réseau de l'Hydro-Québec (1). Il ne s'agit pas d'un cas isolé. Un taux de croissance analogue est prévu pour le reste du Canada, et dans bien d'autres pays. Il reste qu'il faut satisfaire à la demande et que le Québec est l'une des dernières régions du globe à posséder un potentiel hydro-électrique encore considérable.

Aussi le gouvernement provincial du Québec a-t-il décidé, en 1971, après avoir envisagé un grand nombre de solutions différentes, d'entreprendre la mise en valeur des ressources naturelles du territoire de la baie James et en premier lieu l'aménagement du complexe hydro-électrique de La Grande, sur la Grande-Rivière. Il a créé la Société de développement de la baie James, qui a formé une filiale, la

Société d'énergie de la baie James, dans laquelle l'Hydro-Québec détient la majorité des actions, chargée plus spécialement de la réalisation du projet hydro-électrique de La Grande.

Forêts et marécages

Découvert il y a plus de trois cents ans par des explorateurs anglais venus du nord par la baie d'Hudson, et parcouru ensuite par des Français arrivés du sud après avoir descendu les cours d'eau, le territoire de la baie James est une région de forêts et de marécages coupés de lacs et de rivières en grand nombre. Bornée à l'ouest par la province de l'Ontario, au nord par le 55e parallèle, au sud par le 49e parallèle, la baie James elle-même est un prolongement de la baie d'Hudson. C'est une contrée inhospitalière du Moyen-Nord où les hivers s'éternisent, laissant à peine le temps de s'installer à un été pullulant de moustiques. La partie sud de la région, dans la forêt boréale, est

située à 500 kilomètres de Montréal ; sa partie nord, où coule la Grande-Rivière, à 1300 kilomètres, dans la taïga. Le territoire, d'une superficie de 350 000 kilomètres carrés, est aussi grand que l'ensemble des îles Britanniques et que les deux tiers, ou presque, de la France (60 p. 100).

Dans la région sud, trois rivières importantes peuvent, selon les études faites, être détournées dans la rivière Rupert où une dizaine de centrales pourraient être construites. Dans la région nord, la Grande-Rivière coule vers l'ouest parallèlement au 53e degré de latitude nord, soit à plus de 1000 kilomètres de Montréal. Elle s'étend sur plus de 850 kilomètres et déverse dans la baie 1600 mètres cubes d'eau par seconde (moyenne annuelle). On estime pouvoir augmenter son débit de

1. Nom usuel de la Commission hydro-électrique du Québec, organisme public qui a le monopole de la production et de la distribution de l'énergie électrique dans la province.